

## DIVERS 12

### LE POSTE CENTRAL DE SECURITE ET SES INSTALLATIONS

---

---

Le poste central de sécurité est un local, situé si possible à proximité de l'accès des sapeurs-pompiers, où toutes les commandes des installations de sécurité, matériels et documents propres à la sécurité sont regroupés.

Ces installations concernent :

- les moyens d'alarme (SSI, alarmes techniques, etc.) ;
- les tableaux de signalisation des équipements de sécurité et leurs unités de commande manuelle ( portes coupe-feu, désenfumage, etc.) ;
- les moyens de liaison propres à l'établissement (postes radios, interphones, etc.) ;
- les moyens d'alerte des services de secours (téléphones, TASAL, etc.) ;
- les documents et les registres de sécurité ;
- les matériels d'intervention et de protection des agents de sécurité.

#### 1. LES CENTRALES D'ALARME

Le poste de surveillance centralise toutes les alarmes et les moyens d'alerte concernant la protection de l'établissement.

A cet effet, il est équipé :

- d'un standard téléphonique, relié aux points principaux de l'établissement et au réseau téléphonique intérieur ;
- des baies du centralisateur de mise en sécurité incendie.

Ce tableau doit être alimenté par deux sources électriques indépendantes : une principale constituée par le courant normalement utilisé et une de sécurité mise en fonctionnement en cas de défaillance de la première.

Il doit comporter des voyants lumineux et un signal sonore qui se déclenche en cas d'alarme (alarme visuelle et sonore) et répondre aux caractéristiques suivantes :

- les indications relatives aux différentes alarmes (incendie, alarmes techniques) doivent être nettement séparées ;
- les voyants doivent être d'une grande luminosité afin de pouvoir être aperçu quel que soit l'éclairage du poste ;
- les couleurs utilisées pour les voyants lumineux doivent permettre une distinction des dangers.

**VERT** : fonctionnement normal  
**JAUNE** : défaut  
**ROUGE**: alarme

## 2. LES REGISTRES ET DOCUMENTS DU POSTE CENTRAL DE SECURITE

### 2.1 LE REGISTRE DE SECURITE

Tenu par le chef de sécurité de l'établissement, c'est un document qui regroupe tous les éléments de la sécurité du site.

Il comporte :

- le descriptif du site ;
- la liste des moyens de secours ;
- la description des installations de sécurité ;
- les interventions importantes qui ont eu lieu ;
- les exercices d'évacuation ;
- les contrôles et vérifications des organismes agréés ;
- la liste des personnels de sécurité ;
- la liste des responsables.

### 2.2 AUTRES REGISTRES ET DOCUMENTS

- registre des événements journaliers (main courante). Il permet de suivre et de conserver une trace de tous les événements circonstanciels ;
- liste des différents services publics. Elle permet de contacter rapidement un service public en cas de besoin. Réactualisée en permanence, elle fait partie des données résidentes ;
- liste des personnes responsables du site ;
- liste des membres des équipes locales de sécurité. Ces équipes sont sélectionnées parmi le personnel de la société utilisatrice. Elles ont la responsabilité d'un secteur géographique de l'entreprise.
- cahier des consignes générales et particulières. Sur ce cahier sont inscrites toutes les consignes générales fixant les mesures de sécurité dans le cadre normal de fonctionnement de l'établissement. Ces consignes générales peuvent être complétées par des consignes particulières à appliquer dans le cadre d'une situation exceptionnelle et de courte durée ;
- répertoire des clés ;
- diverses listes (personnes handicapées par exemple) ;
- équipements de protection : casques, gants et vestes d'intervention.

## 3. LES PLANS

Ils ont deux fonctions essentielles :

- l'intervention des services de secours publics ;
- la formation des agents et équipes locales de secours.

Ces plans mentionnent les différents niveaux, locaux à risques, systèmes de sécurité, moyens de secours, etc. et sont à la disposition des sapeurs-pompiers susceptibles d'intervenir dans l'établissement.

Une des missions du service de sécurité consiste à préparer les plans dès l'appel des secours.